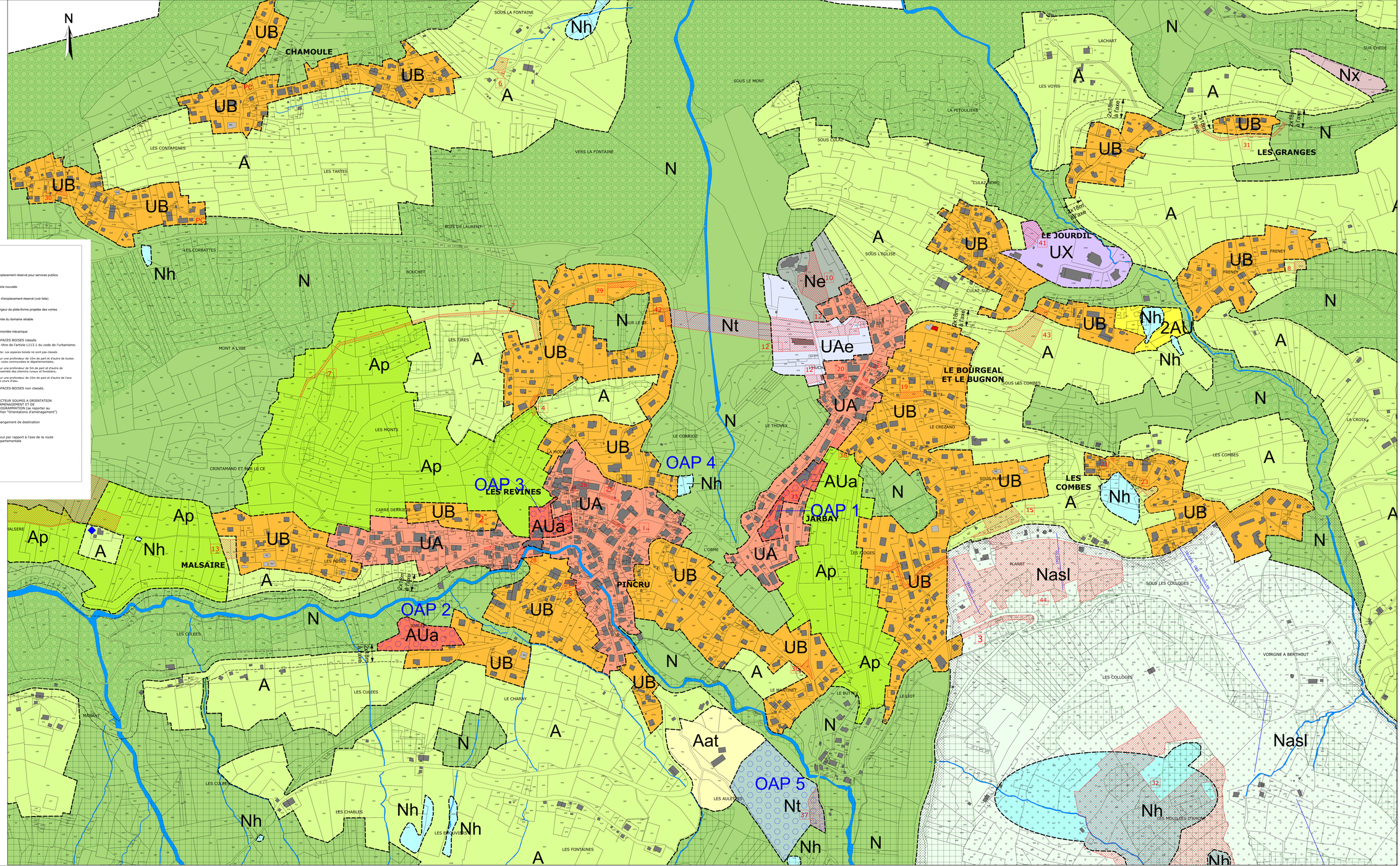

LES ZONES URBAINES

UA	ZONE D'HABITAT DENSE
UAe	ZONE D'EQUIPEMENTS PUBLICS ET D'INTERET COLLECTIF
UB	ZONE D'HABITAT DE MOYENNE DENSITE
UX	ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE RESERVEE A L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE

LES ZONES D'URBANISATION FUTURE

AUa	ZONE D'EXTENSION ET D'ORGANISATION DE L'URBANISATION DU CHEF-LIEU
2AU	ZONE D'URBANISATION FUTURE A VOCATION D'EQUIPEMENT PUBLIC

LES ZONES AGRICOLES

A	ZONE AGRICOLE
Ap	ZONE AGRICOLE DE PROTECTION DU PAYSAGE
Aat	ZONE AGRICOLE D'AGROTOURISME
Ast	SECTEUR DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES (STECAL)

LES ZONES NATURELLES

N	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE
Nh	ZONE DE PROTECTION DES ZONES HUMIDES
Ne	ZONE NATURELLE D'EQUIPEMENTS PUBLICS
Nt	ZONE NATURELLE D'EQUIPEMENTS TOURISTIQUES
Nasl	ZONE NATURELLE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS
Nx	ZONE NATURELLE D'ACTIVITE ECONOMIQUE
Nst	SECTEUR DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES (STECAL)

LEGENDE

- Emplacement réservé pour services publics
- Voirie nouvelle
- 14 — N° d'emplacement réservé (voir liste)
- 5 — Largeur de plate-forme projetée des voiries
- Limite du domaine skiable
- Remontée mécanique
- ESPACES BOISES classés au titre de l'article L113.1 du code de l'urbanisme.
  Nota: Les espaces boisés ne sont pas classés
  - sur une profondeur de 10m de part et d'autre de toutes les voies communales et départementales;
  - sur une profondeur de 5m de part et d'autre de l'ensemble des chemins ruraux et forestiers;
  - sur une profondeur de 10m de part et d'autre de l'axe des cours d'eau.
- ESPACES BOISES non classés.
- SECTEUR SOUMIS A ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (se reporter au cahier "Orientations d'aménagement")
- Changement de destination
- Recul par rapport à l'axe de la route départementale

Département de la Haute Savoie

COMMUNE DE MONT-SAXONNEX

Vers ARRET

PLAN N° **1** — **CHEF-LIEU ET ALENTOURS**

ZONAGE — OCTOBRE 2022 — **Ech : 1/2000°**

03-09-1993	APPROBATION	ELABORATION P.O.S.
19-02-2024	Vers ARRET	ELABORATION P.L.U.

ARCHITECTURE
Pascal GIRARD
Alain VALLIEZ
ATELIER AXE
35, Grande Rue 74200 THONON les bains

URBANISME
Architecte-Urbaniste (Ma) - Plasticien en environnement (DSM)
Architecte-Urbaniste (DPLG) - Expert cour d'appel de Chambéry
Tél. 04 50 26 11 87
Fax 04 50 71 20 16
E-mail : atelier.axe@orange.fr